



Préposée ou préposé à la réglementation

Direction de l'aménagement et du développement durable

Période d'affichage : 11 juillet au 10 août 2025

Type d'emploi : poste permanent à temps complet (35 heures/semaine)

Salaire : 27,56 \$ à 35,07 \$/heure selon l'expérience de travail

Télétravail : variable selon les besoins de la direction

Concours 2025-062-A

Envoie-nous ta candidature.

Fais parvenir ton curriculum vitae avant le 10 août 2025 en spécifiant le numéro de concours dans l'objet du courriel.

ressourcesshumaines@v3r.net

Ton rôle

- Procéder à l'inspection des travaux afin d'évaluer si ceux-ci sont réalisés de façon conforme;
- Recevoir, assister les citoyennes et les citoyens et les guider en fonction des lois et règlements municipaux;
- Effectuer le suivi des plaintes et s'assurer de l'application des règlements;
- Rédiger les avis d'infraction dans les cas de non-respect des règlements;
- Effectuer les recherches concernant les dispositions des règlements.

Tes avantages

- Assurance collective complète pour la personne salariée et ses personnes à charge, avec contribution de l'employeur;
- Régime de retraite à prestations déterminées, qui garantit un revenu stable pour le futur;
- Banque généreuse de congés : 10 journées de maladie, 5 journées modulables, 13 jours fériés en plus de périodes de vacances adaptées;
- Programme d'aide au personnel et sa famille avec accès à des spécialistes en psychologie, nutrition, finances personnelles, orientation scolaire, etc.;
- Indexation annuelle telle que définie dans la convention collective pour que ton salaire suive le coût de la vie;
- Ce poste est assujéti à la convention collective du personnel col blanc de la Ville de Trois-Rivières.

Exigences

- AEC en inspection municipale, DEP en charpenterie-menuiserie ou DEP en vente-conseil ou formation jugée équivalente;
- Deux années d'expérience pertinente dans les attributions;
- Être disposé à recevoir des vaccins (ex. hépatite A et B);
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.

Qualifications et habiletés requises

- Bonne connaissance des règlements municipaux (zonage, nuisance, construction, lotissement, plan d'urbanisme, etc.);
- Capacité de travailler dans un environnement informatisé (ex. J-Map, logiciel des permis, suite Office, etc.);
- Détenir une attestation de cours de sécurité sur les chantiers de construction;
- Esprit de collaboration et facilité à travailler en équipe;
- Bonne communication verbale et écrite;
- Minutie et bonne gestion des priorités;
- Autonomie, fiabilité et sens de l'observation.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.